

Transports scolaires et accès à l'école primaire du village à Vicques

M. Vincent Eschmann, conseiller général

"Madame la Présidente, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, chers collègues, le maintien de l'école de Vermes et de la ligne postale Vicques-Vermes est une réalité depuis cette rentrée scolaire 2013-2014, alors que le Canton et la Confédération avaient envisagé leur pure et simple suppression. Ceci a été possible grâce à un long travail de 3 ans des autorités communales et scolaires respectives qui se sont engagées dans ce dossier sans ménager leur peine. Il est donc possible de fusionner sans que cela ne porte forcément totalement préjudice aux petits villages, contrairement à ce qu'on a souvent entendu pendant la campagne du vote de février 2012.

Si les transports publics fonctionnent à satisfaction, il n'en va pas toute à fait de même pour les transports privés. En effet, la direction de l'école primaire a alerté la commission lors de sa dernière séance sur la recrudescence des stationnements "anarchiques" de conducteurs amenant les enfants à l'école du village de Vicques. Bien que la directrice ait eu l'occasion de rappeler aux chauffeurs les règles en la matière, ceux-ci n'obtempèrent pourtant pas et la situation s'est donc dégradée, mettant en danger les nombreuses personnes qui empruntent ce quartier.

Aussi, je demande à l'exécutif communal, à Monsieur le Maire en particulier, s'il peut veiller à contrôler ce secteur délicat aux heures de début et de fin de cours et de prendre toute mesure utile au respect des dispositions en la matière".

Réponse : (Michel Brahier)

Le parcage sauvage est un sujet préoccupant. La police a été en poste quelques fois en début de rentrée scolaire mais cela n'a pas suffi. Le Conseil communal en prend bonne note et réactivera la collaboration avec la police cantonale.

Monsieur Vincent Eschmann est satisfait.